



***Stimuler le développement durable de
l'aquaculture au Canada :
Initiative nationale pour des plans d'action
stratégiques en aquaculture
(INPASA)***

Éric Gilbert

Pêches et Océans Canada

Atelier OCDE, Avril 2010



Sommaire

- ❖ **L'industrie aquacole canadienne et son potentiel**
- ❖ **La gouvernance de l'aquaculture: une juridiction partagée avec ses défis inhérents**
- ❖ **L'Initiative Nationale pour des Plans d'Action Stratégiques en Aquaculture (INPASA)**
 - **L'approche**
 - **Principaux champs d'intervention**
 - **La mise en oeuvre**



Données sur l'industrie - 2008

- ❖ Production de \$833 M dont \$707 M pour le saumon
- ❖ Contribution de plus de \$1 milliard au PIB canadien
- ❖ Impact économique brut estimé à \$2 milliards
- ❖ Représente 14% du total canadien du secteur des produits halieutiques (volume) et 35% de sa valeur
- ❖ Production provenant de toutes les provinces avec plus de 14,500 emplois
- ❖ Plus de 60% des produits aquacoles sont exportés, principalement aux États-Unis (90% des exportations)
- ❖ La Norvège et le Chili sont nos principaux compétiteurs



Distribution régionale de la production



Saumon (69 %)



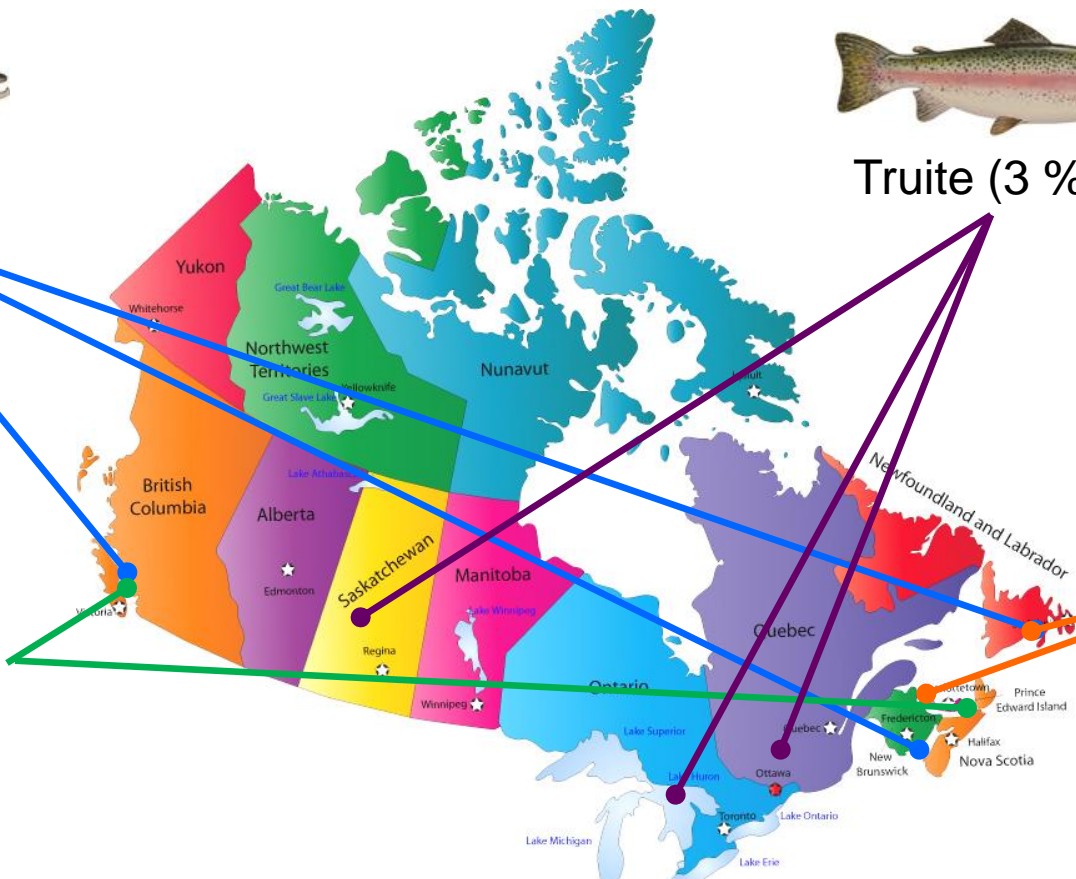
Truite (3 %)



Huîtres (8 %)



Moules (14 %)





Potentiel du secteur

❖ Le secteur aquacole possède un important potentiel de croissance

- ❖ Toutes les ressources nécessaires (i.e. milieu, énergie à un faible coût, main d'œuvre qualifiée, etc.)
- ❖ L'industrie possède l'expérience et l'expertise nécessaires
- ❖ Importantes opportunités d'expansion des exportations, principalement sur le marché américain tout juste à nos portes

Les leaders de l'industrie sont confiants dans la possibilité de doubler la production canadienne dans les 10 prochaines années, à condition de disposer d'un cadre politique, légal et réglementaire approprié



L'aquaculture: une juridiction partagée

- La juridiction en matière d'aquaculture est établie dans la Constitution canadienne
 - **Responsabilité fédérale :**
 - Article 91 – Pêches côtières et intérieures
 - **Responsabilité provinciale / territoriale :**
 - Article 92 – Propriété(s) et droit(s) civil(s)
 - Gestion des terres publiques
 - Questions de nature purement locale ou privée
- ❖ La majorité des installations d'aquaculture au Canada sont situées dans des eaux gérées par le gouvernement fédéral sur/ou au-dessus de fonds marins de juridiction provinciale.
- ❖ Février 2009 – La Cour suprême de la Colombie-Britannique a statué que l'aquaculture est une pêcheerie
 - L'aquaculture est ainsi exclusivement de juridiction fédérale
 - Invalidation de la réglementation provinciale, mais la province aurait toujours l'autorité d'octroyer des baux
 - Le MPO doit élaborer un règlement sur l'aquaculture en Colombie-Britannique (décembre 2010)



Ministères et organismes jouant un rôle dans le secteur de l'aquaculture

❖ Pêches et Océans Canada

- Agence fédérale responsable du secteur
- Protection du poisson, de l'habitat du poisson et de l'écosystème
- Recherche scientifique et réglementaire, développement

❖ Implication d'autres organisations fédérales et d'autres paliers de gouvernement

- 16 autres agences et ministères fédéraux
- 10 Provinces + 3 Territoires
- Premières Nations
- Gouvernement Régional / Municipal

❖ Principaux défis:

- cohérence insuffisante au niveau des politiques et du cadre réglementaire
- Dédoublage et chevauchement
- Nécessité d'améliorer l'efficacité et l'efficacité

<u>Fédéral</u>	<u>Provincial / Territorial</u>	<u>Conjoint</u>
• Science (fondamentale)	• Innovation (transfert technologique)	• Conformité et Inspection
• Innovation (appliquée)	• Baux	• Examen des demandes de sites
• Enregistrement et utilisation des produits thérapeutiques	• Émission de permis d'aquaculture (sauf à l'Î.-P.-É.)	• Programmes de développement
• Conservation et Protection des habitats	• Éducation et formation	• Zonage des ressources côtières
		• Gestion des maladies du poisson



Coordination intergouvernementale

- ❖ **Conseil Canadien des Ministres des Pêches et de l'Aquaculture (CCMPA)**
 - Déterminer et établir des objectifs communs au niveau des politiques publiques
 - Améliorer le processus de consultation et d'échange d'information relatif aux questions interministérielles
 - Améliorer la gestion des ressources et la prestation des services offerts à l'industrie et au public
 - Établir une politique cohérente pour tous les paliers de gouvernement (fédéral, provincial, territorial)

- ❖ **Les gouvernements fédéral et provinciaux établissent des protocoles d'entente**
 - Délimiter les rôles et responsabilités
 - Éviter les chevauchements
 - Offrir un soutien au développement industriel



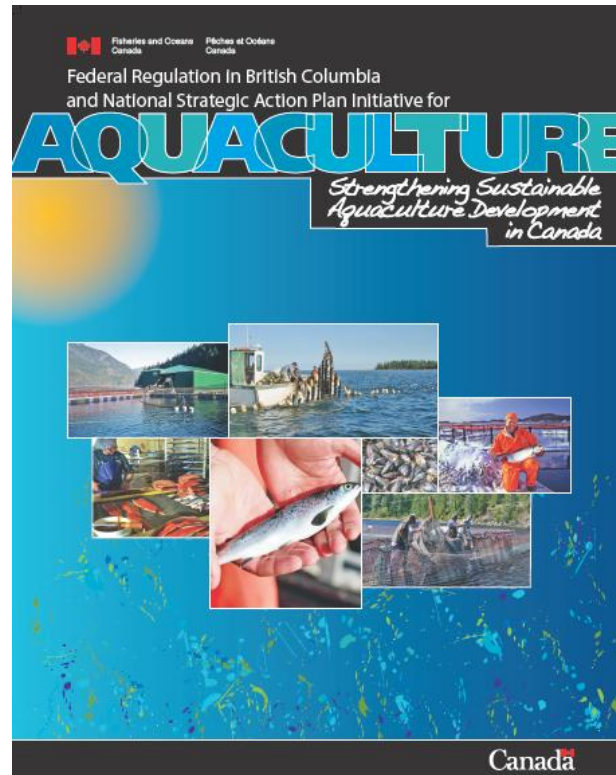
Qu'est ce que l'INPASA?

- ❖ Sous le leadership du CCMPA, une initiative de collaboration à l'échelle nationale ayant pour but d'améliorer et de faire progresser le développement d'une aquaculture durable sur le plan économique, environnemental et social.
- ❖ Élaboration et mise en œuvre d'un Plan d'action stratégique national d'une durée de 5 ans pour chaque sous-secteur afin d'aider l'industrie à réaliser son plein potentiel.
 - Poissons marins, côte est et côte ouest
 - Mollusques, côte est et côte ouest
 - Élevage en eau douce
- ❖ Une occasion de renouveler les mécanismes de mise en œuvre fédéraux-provinciaux (comme les ententes F/P/T en aquaculture) afin de mieux répondre ainsi aux besoins de l'industrie et aux objectifs du gouvernement.



L'approche de l'INPASA

- ❖ Approche inclusive pour solliciter une contribution au processus d'établissement d'un plan d'action
 - Distribution du document de discussion pour stimuler la réflexion et les échanges.





Engagement de tous les intervenants

Provinces



Industrie



Autres intervenants et Premières Nations





L'approche de l'INPASA

- Réunions auxquelles participent tous les intervenants provinciaux
 - 22 réunions auxquelles ont participé plus de 500 personnes (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique)
- Ateliers spécifiques à l'intention des Premières Nations et des peuples autochtones
 - Colombie-Britannique, Ontario, Canada Atlantique
- ❖ Analyse robuste des données et des informations permettant :
 - La détermination des enjeux et opportunités
 - L'élaboration d'actions stratégiques et opérationnelles ciblées



Approche structurée du développement durable

❖ La protection de l'environnement

entraîne

- le maintien d'écosystèmes sains et productifs est une condition préalable à toute expansion du secteur

❖ Le mieux-être des communautés

qui à son tour entraîne

- Obtention et maintien de l'approbation du public (intégration dans le tissu social)

❖ La prospérité économique

- croissance et développement responsables du secteur



Principaux champs d'intervention

❖ **Gouvernance**

- Gestion des impacts environnementaux
- Introductions et transferts d'organismes aquatiques
- Loi sur la protection des voies navigables
- Inspection et application des lois sur les sites
- Accès aux ressources aquatiques sauvages aux fins d'aquaculture
- Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques
- Autres questions de réglementation et de gouvernance



Principaux champs d'intervention

❖ Productivité et compétitivité

- Santé du poisson et des mollusques
- Espèces aquatiques envahissantes
- Nouvelles technologies
- Diversification de la production (nouvelles espèces)
- Gestion des risques et accès au financement
- Infrastructures
- Accès aux marchés et certification
- Main-d'œuvre et amélioration des compétences



Principaux champs d'intervention

- ❖ **Approbation publique et reddition de compte (rapports aux Canadiens)**
 - Compiler un rapport annuel public sur la performance économique, environnementale et sociale du secteur
 - Zonage/cartographie du potentiel de développement du secteur

- ❖ **Engagement stratégique des peuples autochtones**
 - Création de capacités (formation, amélioration des compétences, etc.)
 - Entreprises aquacoles autochtones
 - Partenariats en matière de gouvernance



Principaux champs d'intervention

❖ **Suivi des performances et gestion des plans d'action**

- *“if you don't measure it, you can't manage it”*
- Revue annuelle des progrès



La structure de mise en oeuvre de l'INPASA

Coordination Gouv. Fédéral

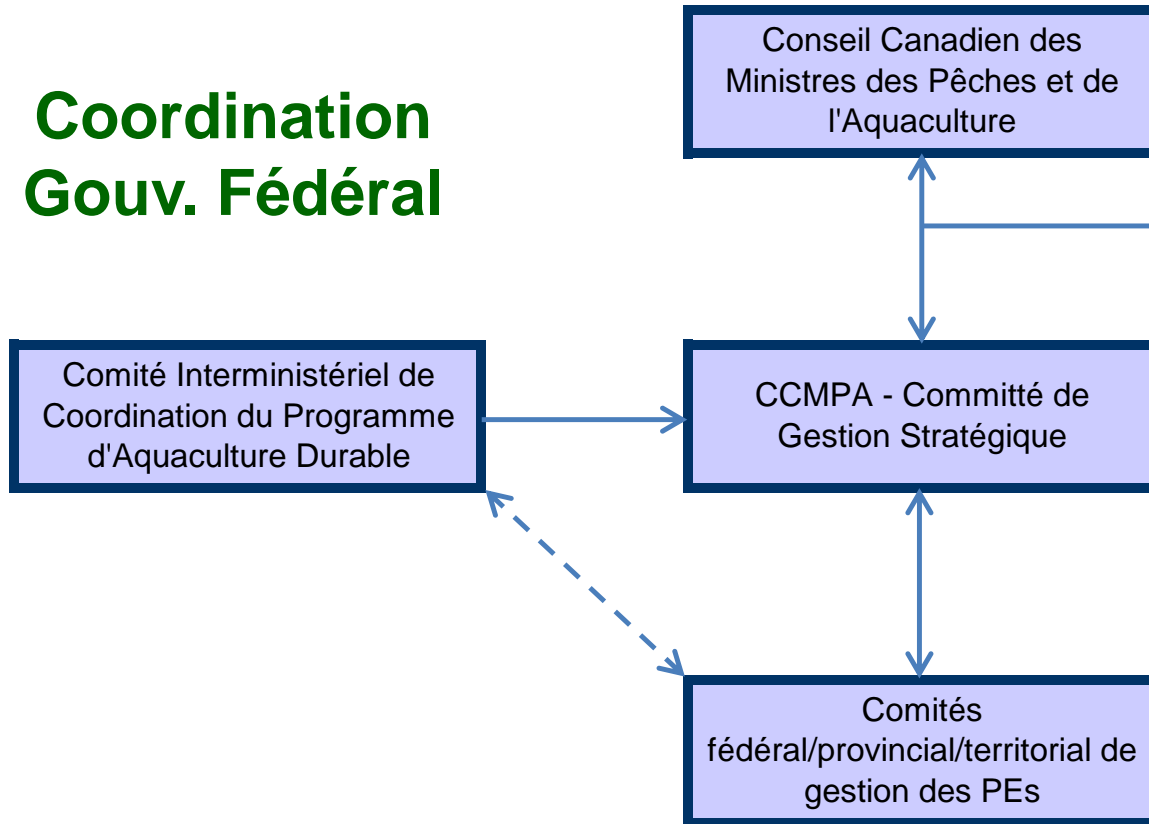
Comité Interministériel de
Coordination du Programme
d'Aquaculture Durable



La structure de mise en oeuvre de l'INPASA

Coordination Fédérale-Provinciale-Territoriale

Coordination Gouv. Fédéral

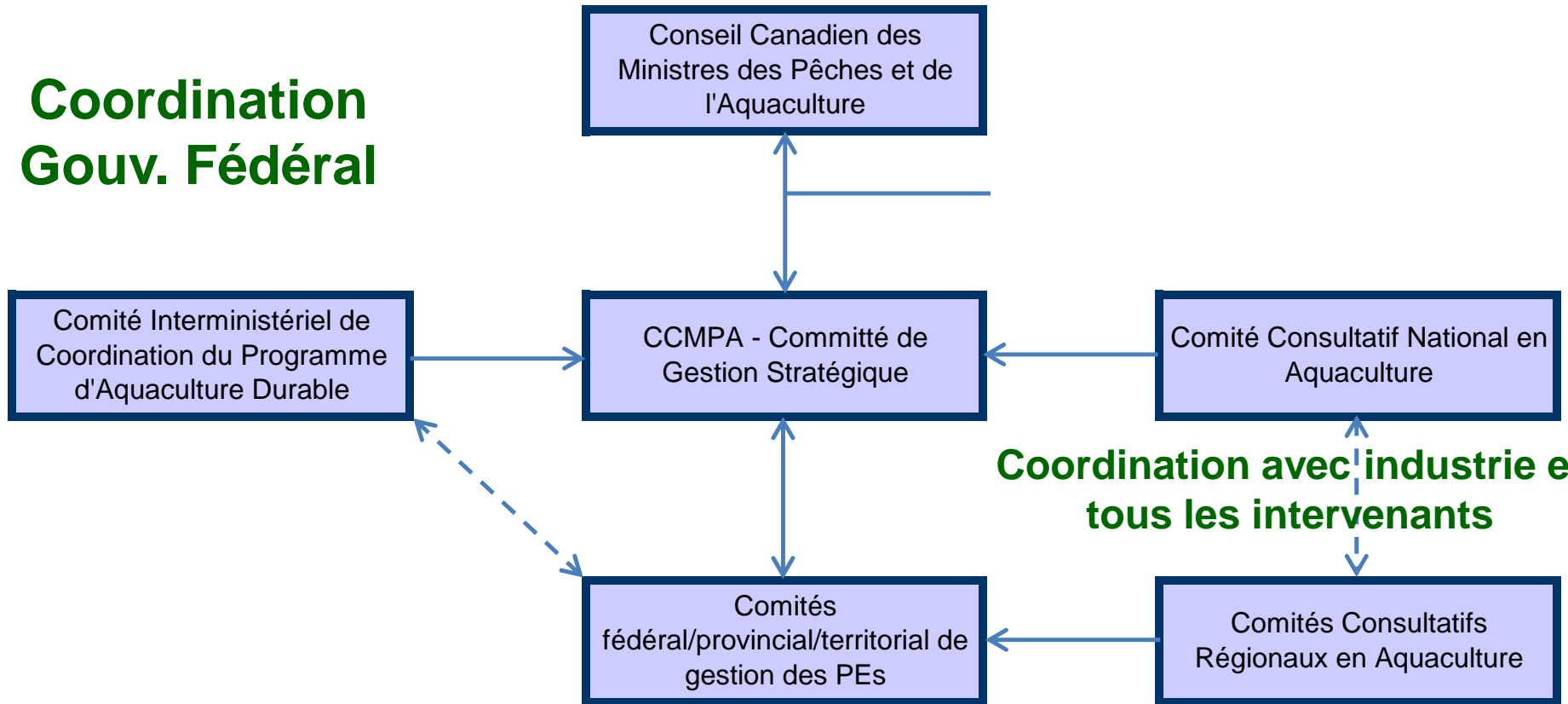




La structure de mise en oeuvre de l'INPASA

Coordination Fédérale-Provinciale-Territoriale

Coordination Gouv. Fédéral



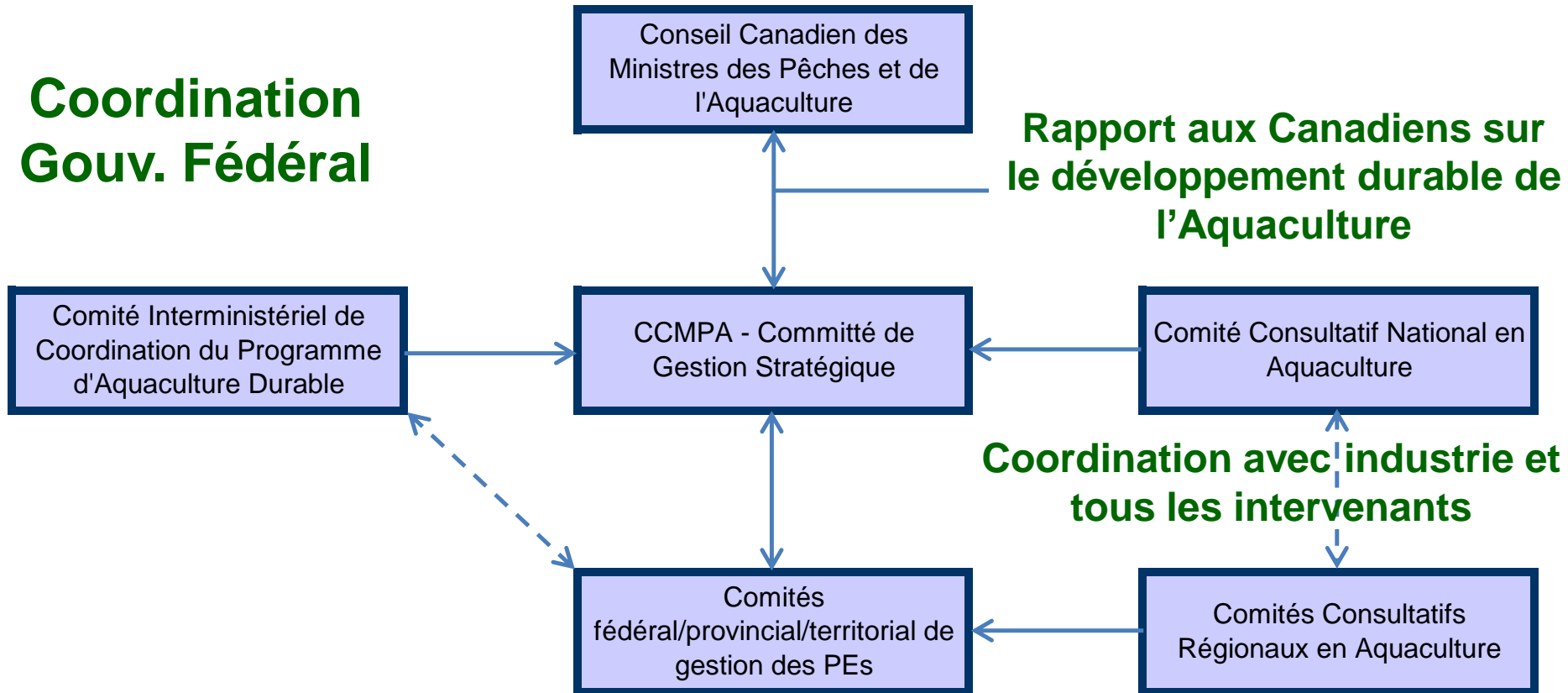
Coordination avec l'industrie et tous les intervenants



La structure de mise en oeuvre de l'INPASA

Coordination Fédérale-Provinciale-Territoriale

Coordination Gouv. Fédéral



Rapport aux Canadiens sur le développement durable de l'Aquaculture

Coordination avec l'industrie et tous les intervenants



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

MERCI